

**23 avril 1998, Québec**

**Allocution à l'occasion de la clôture du Sommet de la lecture et du livre**

Amis du livre,

Mes amis,

Nous sommes venus dans notre capitale nationale pour nous pencher sur le sort d'un des éléments essentiels de notre culture, de notre identité, de notre âme collective. Nous avons voulu, ensemble, donner un souffle nouveau à la lecture et au livre. Nous avons voulu combiner nos efforts, nos ressources et, surtout, notre amour commun de l'écrit, et les mettre au service de la lecture. Autour de la grande table et en petit comité, en public et à huis clos, nous avons comparé nos propositions, additionné nos bonnes volontés, conjugué nos propositions. Et au terme de cet exercice inédit, il me fait plaisir de conclure que le sommet sur la lecture et le livre a livré la marchandise. Nous avons réuni, ensemble, des conditions qui feront en sorte que les Québécoises et les Québécois lisent, lisent davantage et lisent abondamment la littérature d'ici et d'ailleurs.

Au nom du gouvernement, j'ai été heureux d'ajouter aujourd'hui aux budgets nouveaux que nous avons déjà décidé, le mois dernier, de consacrer à la lecture et au livre. En tout, nous avons décidé d'augmenter de 50 %, d'un coup, les sommes accordées, d'ajouter donc 40 000 000 \$ en trois ans. Nous faisons ainsi du livre et de la lecture une priorité nationale. Concrètement, une grande partie de ces sommes nouvelles sera consacrée à l'achat de livres par les bibliothèques scolaires et publiques. Les élèves et les utilisateurs de bibliothèques doivent donc savoir aujourd'hui que, d'ici trois ans, ils auront accès à près de 2 000 000 de livres de plus. Ces achats nouveaux vont avoir un impact positif significatif sur l'ensemble de la chaîne québécoise du livre : auteur, éditeur, diffuseur, librairies, bibliothèques et, évidemment, sur les utilisateurs des bibliothèques. L'enveloppe supplémentaire que j'annonce aujourd'hui servira également à la formation du personnel des bibliothèques et aux programmes d'aide aux libraires qui sont prévus à la politique du livre ou qui pourraient être conçus d'ici peu. En tant que premier ministre, depuis deux ans, mes fonctions ne m'ont pas tellement habitué à augmenter les budgets. Vous comprendrez le plaisir particulier que je tire de cette première. Je suis doublement heureux que cette augmentation serve à une des passions de ma vie, le livre.

Ensemble, nous sommes convenus de rendre la lecture présente à tous les âges de la vie et dans tous les milieux du Québec. Ce matin, nous avons d'abord reconnu que notre effort de promotion de la lecture et du plaisir de lire devait toucher d'abord la petite enfance, les jeunes, les personnes faiblement alphabétisées. Tous, autour de la table, sommes convenus de collaborer à la mise en œuvre des mesures contenues dans la politique en ce qui concerne l'éveil à la lecture, l'école et l'alphabétisation. Cette volonté de collaboration constitue, finalement, la principale clé du succès de nos bonnes résolutions. En particulier, nous trouverons utile que s'établisse un partenariat entre Communication-Jeunesse, les services de garde, les centres à la petite enfance, les bibliothèques scolaires et publiques et tout organisme pertinent. Sans oublier, bien sûr, le rôle de première importance assumé par les parents et celui, que nous voulons favoriser, des grands-parents. On reconnaît bien sûr l'importance des ressources spécialisées et du développement du bénévolat, mais nous

sommes également séduits par l'idée du parrainage d'élèves du primaire et du secondaire par des étudiants universitaires pour favoriser la lecture. Afin d'augmenter encore le nombre de livres disponibles dans les écoles, nous conviendrons avec les commissions scolaires d'une mesure budgétaire qui lierait l'aide spécifique que le gouvernement fait à l'achat de livres pour les bibliothèques scolaires à un effort significatif livré par les commissions scolaires elles-mêmes. Tournant notre attention vers les salles de cours proprement dites, nous avons jugé que la révision, en cours, des programmes d'études favorisera un accroissement de la lecture dans chacune des disciplines du curriculum. Cela sera vrai également à l'intérieur du programme de français, qui lui-même comporte notamment plus d'heures d'enseignement. Plusieurs intervenants ont soulevé le problème du manque de personnel spécialisé dans les bibliothèques scolaires. Cette lacune constitue pour plusieurs un frein à l'amélioration des services des bibliothèques scolaires. Aussi, il est important d'offrir des programmes de formation adéquats aux bénévoles ainsi qu'au personnel qui œuvrent déjà dans les organismes reliés à l'enfance et à la famille et dans les bibliothèques.

La dotation adéquate de personnel spécialisé constitue par ailleurs un élément qui sera abordé lors des prochaines négociations du secteur de l'enseignement. En ce qui concerne plus particulièrement le problème de l'analphabétisme, nous avons résolu de faire en sorte que la politique de formation continue du ministère de l'Éducation du Québec prenne en compte l'alphabétisation en braille des adultes devenus aveugles ainsi que l'alphabétisation des personnes ayant une déficience intellectuelle et auditive. Nous reconnaissons l'acuité du problème de la production et de la diffusion du livre scientifique et technique et la nécessité d'y apporter une solution avec la collaboration des parties intéressées, notamment les collèges et les universités. Nous nous sommes penchés ensuite sur la situation des bibliothèques publiques. À ce sujet les participants ont exprimé leur accord sur l'ensemble des orientations du projet de politique et ils ont exprimé leur accord avec l'enrichissement des collections proposées par le projet. Les partenaires concernés par les bibliothèques publiques marquent clairement leur volonté de coopérer davantage, mais en complémentarité et en respectant les spécificités de chacun. D'autant qu'ils conviennent qu'il existe d'importants besoins de personnel qualifié et de locaux adéquats.

Les participants sont d'accord pour élargir le rôle des Centres Régionaux de Services aux Bibliothèques Publiques, selon une approche souple, qui sera précisée dans la politique, avec les milieux concernés. Tous s'entendent sur le rôle dissuasif de la tarification, notamment à l'égard des lecteurs occasionnels. La tarification peut néanmoins constituer une source de revenus non négligeable pour certaines municipalités. Le ministère de la Culture et des Communications donnera à ses programmes la flexibilité nécessaire pour inciter financièrement les municipalités à offrir la gratuité des services de base des bibliothèques publiques. Évidemment, il ne doit faire aucun doute que les budgets d'acquisition de documents mis à la disposition des bibliothèques publiques par le ministère de la Culture et des Communications devront servir en grande majorité à l'acquisition de livres et de périodiques. Plusieurs inquiétudes se sont manifestées sur la place occupée par la littérature québécoise dans les acquisitions de livres effectuées par les bibliothèques publiques. Dans la région de Montréal, ces acquisitions n'atteignent que 18 % du total, alors qu'elles atteignent en moyenne 32 % dans les autres régions. Après consultation des principaux intéressés, le ministère de la Culture et des Communications établira une politique incitative au regard de l'acquisition de livres québécois.

Il est également proposé que soit évaluée la possibilité d'élargir les heures d'ouverture des bibliothèques pour favoriser l'accessibilité au plus grand nombre. Nous nous sommes ensuite attachés aux questions concernant l'animation et la sensibilisation à la lecture et à l'écrit, dont nous avons reconnu l'importance. Nous avons été satisfaits des projets d'animation proposés par le projet de politique, soit : l'augmentation du nombre de tournées d'écrivains dans les écoles, les collèges et les bibliothèques publiques; la création du Programme Journal en classe; l'accentuation du rôle de Télé-Québec; l'animation des Salons du livre hors leurs murs; l'augmentation de projets spécifiques aux personnes handicapées; la recherche de projets susceptibles de rejoindre les jeunes de 13 à 16 ans. Nous soulignons de plus l'importance d'accroître l'animation à l'extérieur de la bibliothèque et la nécessité d'une concertation accrue entre tous les intervenants associés à l'animation et à la sensibilisation. En particulier, nous avons trouvé intéressante l'idée que les Centres Régionaux de Service aux Bibliothèques Publiques et les regroupements régionaux de bibliothèques engagent des animateurs et nous notons que le Fonds de lutte contre la pauvreté peut faciliter ces embauches. Nous pensons qu'il faut susciter la production et la circulation de spectacles littéraires ainsi que la tenue de manifestations littéraires. Nous pensons qu'il faut affermir l'appui à Communications-Jeunesse et consolider le soutien à l'organisation de la Journée mondiale du livre et de la Semaine des bibliothèques publiques.

En ce qui concerne les activités d'animation et de sensibilisation organisées à l'intérieur des écoles, nous avons tous tenu à souligner l'importance de la contribution professionnelle du personnel enseignant. Finalement nous nous sommes attelés au problème épineux de la consolidation du réseau national de librairies du Québec. L'augmentation des achats par les bibliothèques publiques rend ce problème moins aigu, mais ne le fait pas disparaître. Les discussions animées qui ont entouré ce problème depuis quelques semaines illustrent bien l'attachement des partenaires du livre pour le réseau des librairies, notre conviction que ce réseau joue un rôle irremplaçable pour la diffusion du livre en général et de la littérature québécoise en particulier et notre volonté commune d'en assurer, non seulement la survie, mais le dynamisme. Nous ne sommes pas unanimes sur la ou les solutions à retenir à cet égard. Cependant nous sommes unanimes à vouloir trouver des solutions. C'est pourquoi des partenaires du livre d'horizons et d'opinions diverses ont accepté de former un groupe de travail présidé par monsieur Pierre Lespérance qui, dès la mi-juin, recommandera les mesures les plus aptes à soutenir la rentabilité des librairies. Le groupe analysera l'ensemble des propositions soumises au sommet, et nous lui demandons que les propositions qu'il nous fera aient un impact positif sur la diffusion du livre québécois et ne provoquent pas une augmentation du prix du livre.

Et dans cette préoccupation pour le prix du livre, nous avons unanimement demandé au gouvernement fédéral d'abolir la TPS sur le livre, comme le gouvernement québécois l'a fait en exemptant le livre de la taxe de vente du Québec. Toujours pour venir en aide aux libraires, nous avons évoqué la possibilité que l'acquisition de livres par les bibliothèques d'entreprises soit soumise à la loi qui oblige les entreprises à consacrer 1 % de leur masse salariale à la formation de la main-d'œuvre.

De plus, la Commission du livre de la SODEC a soumis une proposition de soutien aux librairies. Cette proposition fera partie des mesures qui seront examinées par le Groupe de travail présidé par monsieur Lespérance. Les participants réitérent en outre l'importance de la formation de la main-d'œuvre des librairies. Nous pensons qu'un observatoire sur le livre

sera un instrument utile et important pour l'avenir du monde québécois du livre et nous convenons de soutenir la Banque de titres en langue française. Un effort important devra être fait pour accroître l'accès des personnes handicapées à la lecture et pour augmenter le nombre de livres adaptés. Pour consolider les différents maillons de la chaîne du livre, nous étudierons la possibilité d'instaurer un crédit d'impôt à l'édition sera également évaluée la possibilité de créer un groupe d'achat pour le papier.

Finalement, pour avoir la certitude que chacune de nos propositions se transforme en action, nous avons constitué un comité de suivi qui fera périodiquement le point sur l'application de nos résolutions. Bref, nous avons fait un examen complet de la chaîne du livre et nous avons voulu en renforcer chaque maillon. Nous avons bien travaillé, aujourd'hui, je pense. Mais au-delà des questions de budget, de responsabilités, de structures, d'animation et de services, ce que nous voulons augmenter, finalement, c'est le plaisir. Nous voulons que plus de femmes et d'hommes du Québec connaissent le plaisir de lire. Nous voulons qu'ils vivent, régulièrement, de grandes aventures, de grandes émotions. Nous voulons qu'ils entrent dans l'imaginaire des créateurs d'ici et d'ailleurs. Nous voulons qu'ils fréquentent les idées, la poésie, le théâtre, le roman, la saga – l'écrit sous toutes ses formes. Et c'est ce dont j'aimerais vous remercier par-dessus tout, vous les participants du Sommet de la lecture et du livre. Je veux vous remercier de votre détermination à faire partager le plaisir de lire.

Merci.